

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 9 décembre 2022

Date de la convocation du Comité syndical: 30 novembre 2022
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 27
Nombre de votants : 28

Etaient présents : Mmes Eloise BOURREAU-GOBIN Pascale BRIAND, Séverine MARCHAND, Nadège PLACE, Mrs, Jean-Michel BRARD, Claude CAUDAL, Jean-Bernard FERRER, Gaétan LEAUTE, Pierre MARTIN, Bernard MORILLEAU, Edgard BARBE, Jacques MALHOMME, Laurent PIRAUD de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mmes Marie Line BOUSSEAU, Annie BRIEND, Sylvie GAUTREAU, Mrs Raymond CHARBONNIER, Roch CHERAUD de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mme Laura GLASS, Mrs Thierry GRASSINEAU, Claude NAUD, Laurent ROBIN, Alain PINABEL de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, Mme Karine PAVIZA, Mrs Michel AURAY, Johann BOBLIN, Bernard COUDRIAU de Grand-Lieu Communauté.

Etaient excusés : Claire HUGUES, Mrs Rémy ROHRBACH (pouvoir à Mme BOURREAU-GOBIN), Jacques PRIEUR, Jacques RIOCHE de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mr Michel OLIVIER de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mr Christophe LEGLAND de Grand Lieu Communauté.

DELIBERATION

~~~~~

### **OBJET : MISSION D'INFORMATION ET DE CONSEIL A LA RENOVATION ENERGETIQUE (ACTES A2) – DEMANDE DE SUBVENTION LEADER**

En 2022, les EPCI du Pays de Retz ont souhaité, dans l'attente du lancement de leurs Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique (PTRE) proposé aux habitants du territoire la mission d'information et conseil (équivalent notamment des actes A2 prévus par la plateforme) mais aussi d'autres missions comme l'accompagnement aux travaux ou encore le conseil auprès du petit tertiaire.

En début d'année 2022, le PETR a donc signé avec Alisée un marché pour la réalisation des actes A2.

Le plan de financement est le suivant :

| Dépenses HT                    |                     | Ressources                |                     |
|--------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|
| Prestation d'Alysée – Actes A2 | 29 408, 00 €        | LEADER (80%)              | 23 526, 40 €        |
|                                |                     | Financement du PETR (20%) | 5 881, 60 €         |
| <b>Total</b>                   | <b>29 408, 00 €</b> | <b>Total</b>              | <b>29 408, 00 €</b> |

Entendu l'exposé du Président,

Le comité syndical, à l'unanimité,

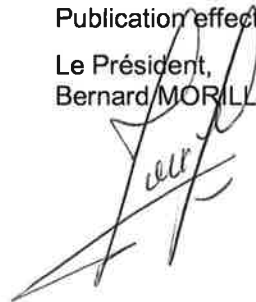
- **APPROUVE** le projet et le plan de financement proposé ;
- En cas de subvention inférieure au prévisionnel, ou de dépenses supérieures aux prévisions initiales, **S'ENGAGE** à prendre en charge la différence par l'autofinancement sur ce projet ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Union Européenne une subvention au titre du dispositif LEADER ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier,

Reçu en préfecture  
de Nantes le

**23 DEC. 2022**

Publication effectuée le :

Le Président,  
Bernard MORILLEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Morilleau', is written over the printed name of the President.